

A la recherche de loisirs !

Par **Rossy**, le **03/08/2015** à **17:51**

Bonjour, [smile4]

J'aimerais savoir ce que vous faites en dehors du droit car, pour être honnête, je n'ai aucune activité extrascolaire (hormis le shopping, la lecture, l'écriture, puis... aller sur Juristudiant bien sûr [smile4] !) et il me semble que les loisirs constituent un élément non-négligeable qui permet de rendre une candidature unique, de "faire la différence" durant les sélections de M2 ou les entretiens d'embauche.

Avez-vous donc des idées d'activités qui permettent de se démarquer et de montrer une certaine cohérence avec un cursus juridique ?

Merci d'avance pour vos réponses ! [smile3]

Par **Rossy**, le **03/08/2015** à **18:06**

OmeletteFromage : tu as fait ma journée merci xDD

Par **mllemanson**, le **04/08/2015** à **13:10**

Oui il ne faut pas choisir son loisir en "pensant CV" mais.. simplement par plaisir. Sinon cela ne fonctionne pas. Parmi tous les sports existants, toutes les activités (théâtre, manuelles, cinéma...), tu devrais trouver quelque chose qui te convient. Sinon, ce qui est bien aussi, c'est de s'engager dans une association (humanitaire, étudiante, bénévolat international...). Le tout sera de le mettre en avant lors d'un entretien, toute activité peut apporter son utilité. Il s'agit simplement de démontrer ce que tu as appris, et ce que ça t'a apporté d'utile pour la suite; capacité d'organisation, engagement de long terme, gérer une équipe, créer des événements, être à l'écoute...

Par **Rossy**, le **04/08/2015** à **18:16**

Merci beaucoup pour vos réponses !!

J'entends ce que vous dites mais quand aucune idée ne semble couler de source, le "penser

CV" permet justement d'avoir un début de piste, de découvrir des activités que nous sommes libres, selon notre plaisir effectivement, de poursuivre ou d'abandonner.

Merci encore pour vos réponses ! Elles sont vraiment éclairantes ! ^^

Par **Rossy**, le **05/08/2015** à **10:40**

Nah, ma constitution de petite nature me fait exécuter le sport xD .

En revanche, donner des cours particuliers à des collégiens ne me déplairait pas. Bon, ce n'est pas un loisir mais au moins j'ai une activité en dehors de la fac, rémunératrice et intellectuellement stimulante qui plus est. Il faudrait voir néanmoins s'il est "temporellement" réalisable de faire cela en parallèle d'une première année de droit.

A voir donc ^^ !

Par **andrea77**, le **31/10/2015** à **04:59**

joue aux échecs par exemple